

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHAL- SARL »

Siège Grand-bassam, Grand-bassam, CITE MED M,
Lot 1536-1537, Ilot 152

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAL- SARL »

Objet : La quincaillerie ; la vente de matériaux de construction ; l'import-export de tout produit et logistiques liés à l'objet social ; les prestations de services divers

la société peut constituer toutes sociétés filiales ou participer au capital de toutes autres sociétés ayant un objet analogue ou connexe au sien

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, CITE MED M,

Lot 1536-1537, Ilot 152

Dirigeant(s) M CHAALAN MOHAMAD (GÉRANT), M
ALLABAN ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-389 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

